



INFOS GARDERIE ANIMEE CONGES De Noël et Nouvel-an

Semaine 1: Du 23/12/19 AU 24/12/2019 (2 jours)

Semaine 2 : Du 30/12/19 AU 31/12/19 (2 jours)

!!! ATTENTION !!!

Le mardi 24/12 et le mardi 31/12 l'école fermera exceptionnellement à 17h00

25/12/18 + 26/12/18 + 27/12/19 Pas de garderie.

01/01/20 + 02/01/20 + 03/01/20 Pas de garderie.



de lire attentivement afin de pouvoir compléter au mieux la fiche d'inscription et le virement.

Chers parents,

Le service Enseignement de la commune d'Anderlecht proposera à vos enfants durant le congé de Noël et Nouvel-an **une garderie animée à l'école Les Trèfles P23 rue Delwart, 40 à 1070 Anderlecht.**

Veuillez prendre connaissance des conditions d'inscription suivantes et remplir le formulaire ci-joint si vous êtes intéressés.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Compléter entièrement et lisiblement la partie «inscription» en vous assurant bien que votre enfant remplisse les conditions suivantes : être domicilié à Anderlecht et/ou fréquenter une école communale et faire partie de l'enseignement ordinaire francophone ou spécialisé de type 8 francophone (être propre plus de langes).

Dès que la fiche est **PARFAITEMENT** complétée :

Vous vous présentez avec cette fiche d'inscription et la preuve de paiement ainsi que l'attestation BIM (si vous êtes dans les conditions) à l'une des permanences «inscription» qui aura lieu à l'école P23, rue Delwart 40 :

- **Mercredi 13/11/19 de 16h30 à 19h00**
- **Samedi 16/11/19 de 10h00 à 12h00**
- **Lundi 18/11/19 de 16h00 à 18h00**

Garderie Noël et Nouvel-An	Tarif normal 4€ = pour les 2 jours en S1 4€ = pour les 2 jours en S2	Tarif BIM (avec attestation) 2€ = pour les 2 jours en S1 2€ = pour les 2 jours en S2
Semaine S1 : Du 23/12/19 au 24/12/19 - (2 jours) Semaine S2 : Du 30/12/19 au 31/12/19 - (2 jours)	4 € 4 €	2 € 2 €
Le mardi 24/12 et le mardi 31/12 l'école fermera exceptionnellement à 17h		

→ à partir du 3ème enfant → GRATUIT mais l'enfant ***doit aussi avoir une fiche d'inscription.***

Numéro de compte : BE 19 0910 1728 3712

Bénéficiaire : Administration communale d'Anderlecht

NOM-PRÉNOM de l'enfant

école francophone de votre enfant

Communication : S1 et / ou S2

ex : DUPONT Mathieu

ex : P16

!!! Afin de confirmer votre inscription, il y a lieu de remettre à la permanence le formulaire d'inscription et la preuve de paiement et attestation BIM (si vous êtes dans les conditions) avant le 18/11/2019 à 18h00.

Au-delà de cette date, l'inscription sera refusée !!!

ORGANISATION / RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

- **Ouverture** de la porte de l'école à **7h00** – **Fermeture** de la porte de l'école **8h50**.
- **Début activité 9h00** - les enfants ne sont **plus admis passé 9h00**.
- **Ouverture porte école 12h30** possibilité de venir chercher votre enfant si RDV médical ou autre ... **(prévenir le responsable et l'animateur du groupe le matin !!)**
- **Fin** activité **15h30** ouverture de la porte de l'école.
- Garderie - 15h30 à 18h00 **Exceptionnellement le 24/12+31/12 fermeture de l'école à 17h00**
- **FERMETURE** de l'école à 18h00



- * **Prévoir une tenue de rechange pour les plus petits (nom sur le sac)**. Nous n'avons pas de change sur place, il faudra donc venir rechercher ou venir changer votre enfant si vous n'avez rien prévu. Un petit accident peut arriver mais **les enfants doivent être propres**.



- * Repas : prévoir le lunch (tartines), collation, goûter, des boissons et une bouteille d'eau, dans **un sac au nom de famille de l'enfant**.



- * Contact : En cas **d'extrême urgence uniquement durant les stages** vous pouvez nous joindre au **0494/57.79.67**



- * **Remboursement si votre enfant est malade sous certificat médical**



- * **PAS de jeux électroniques, gameboy, etc**



- * **La Direction se réserve le droit de refuser un enfant pour diverses raisons (retards, non respect des consignes, comportements dangereux ou ingérables...)**



- * Attestations fiscales : Pour les enfants fréquentant une école de l'enseignement communal, elles seront distribuées via les écoles. Pour les autres, les attestations seront disponibles et envoyées sur simple demande par e mail : parascolaire@anderlecht.brussels ou 02/558 09 77
!!! Les attestations sont faites au nom du débiteur (personne ayant payé la garderie) !!!

FICHE INSCRIPTION A COMPLETER

• GARDERIE ANIMÉE CONGÉS De Noël et Nouvel-an

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE : GARÇON OU FILLE

TÉLÉPHONE :

SON ÉCOLE FRANCOPHONE:

ANNÉE D'ÉTUDE : (ENTOURER SVP)

Maternelles : ACCUEIL - M1 - M2 – M3

Primaires : P1 – P2 – P3 – P4 – P5 – P6

Je souhaiterais dans la mesure du possible (même tranche d'âge) que mon enfant
aille dans le même groupe que

Semaines	Tarif normal 4€ = pour 2 jours	Tarif BIM (avec attestation) 2€ = pour 2 jours
Semaine 1 : Du lundi 23/12/19 au mardi 24/12/19 (2 jours)		
Semaine 2 : Du lundi 30/12/19 au mardi 31/12/19 (2 jours)		

PROBLÈME MÉDICAL :

QUI VIENT CHERCHER L'ENFANT

Nom et Prénom des personnes SVP :